



COLLOQUE INTERNATIONAL EN DISTANCIEL

PEINE DE MORT, POLITIQUES PÉNALES ET CONDITIONS DE DÉTENTION DES CONDAMNÉS À MORT

Jeudi 4 et Vendredi 5 Mars 2021

Université Grenoble Alpes

Clinique juridique en droit des libertés de la faculté de droit de Grenoble/ONG Planète Réfugiés-Droits de l'Homme

Comité scientifique : Anca AILINCAI, Charlotte PIVETEAU et Nordine DRICI

Contact et inscription : colloquepeinedemort@mailo.com



financé par
IDEX Université Grenoble Alpes

JEUDI 4 MARS 2021

13h30 - ACCUEIL CAFE

14h - OUVERTURE

■ Anca Ailincai, Professeure de droit public, Responsable de la Clinique juridique en droit des libertés (Clinidroit), responsable du Master 2 « Contentieux des droits fondamentaux », membre du CRJ, UGA

■ Jean-Christophe Videlin, Doyen de la Faculté de droit (sous réserve)

■ Ingrid Maria, Co-directrice du Centre de recherches juridiques (CRJ)

■ Emmanuel Carroz, adjoint au Maire en charge de la mémoire, des migrations et des coopérations internationales

■ Armand Samba-Sambeligue, Président de l'Institut des Droits de l'Homme (IDH) du Barreau de Grenoble

■ Adriano Martins, Policy Officer en charge de la question de la peine de mort, Service européen d'action extérieure (SEAE)

■ Rapporteur général de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la question de la peine de mort (sous réserve)

Lecture d'un témoignage ou diffusion d'un audio témoignage d'un ancien condamné à mort

14h30 - RAPPORT INTRODUCTIF

Introduction du praticien (10 min)

Nordine Drici, Président de l'ONG Planète réfugiés – Droits de l'homme

Introduction académique : Cadre et contexte juridiques autour de la question de la peine de mort (15 min)

Charlotte Piveteau, doctorante en droit public, membre du CRJ, UGA

14h55 – THEME 1

LA PEINE DE MORT : PRATIQUE(S) ET POLITIQUE(S) DES ETATS À L'AUNE DES ENJEUX GLOBAUX

Présidente : Anne-Gaëlle Robert, Maître de conférences en droit privé, membre du CRJ, UGA

Ce thème permettrait d'interroger le nexus entre la peine de mort, la question du sens de la peine, les politiques pénales qui encadrent les condamnations à mort, les conditions de détention des personnes condamnées à la peine capitale, et les exécutions à l'aune des enjeux globaux.

15h - Les enjeux globaux, un frein aux stratégies abolitionnistes ?

Marie Duclaux de l'Etoile, Docteure en droit public

15h20 - La peine de mort dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et la radicalisation

Nabil Boudi, Avocat au Barreau de Paris

15h40 - Asile et peine de mort

Niki Aloupi, Professeure de droit international public, Université Paris 2 Panthéon-Assas

Débat : 16h – 16h15

Pause : 16h15 – 16h30

16h30 - THEME 2

TABLE RONDE : QUESTIONS JURIDIQUES AUTOUR DU COULOIR DE LA MORT

Ce thème pourrait permettre d'avancer sur la définition de ce que recouvre le « couloir de la mort », alors qu'il n'y a pas de véritable consensus sur cette définition, ni sur le plan académique, ni pour la société civile. En abordant les aspects juridiques et sociologiques, il vise également à se questionner sur la prison à perpétuité en tant que « couloir de la mort » déguisé.

Modérateurs :

Florence Laufer, Directrice de Prison Insider.

Nicolas Perron, Directeur des programmes, Ensemble Contre la Peine de Mort.

Intervenants :

■ *Le couloir de la mort : à la recherche d'une définition juridique.*

William Schabas, Professeur de droit, Middlesex University

■ *Du « couloir de la mort » aux « emmurés vivants » : la logique de la radicalité.*

Justine Barton, Doctorante, Université de Genève

■ *Mort par Incarcération : Etude des différences entre la peine capitale et l'emprisonnement à perpétuité aux Etats Unis.*

Noémie Le Colleter, juriste praticienne, Louisiana State University, Paul M. Hebert Law Center

18h : Fin de la demi-journée

20h00 : Réception (et buffet dînatoire) à l'Hôtel de ville de Grenoble (sous réserve)



VENDREDI 5 MARS 2021

8h30 - ACCUEIL CAFE

9h00 - THEME 3

LES ACTEURS DE LA CONDAMNATION À MORT

Président : Alexandre Delmotte, Maître de conférences en droit privé, membre du CRJ, UGA

Ce thème permettrait de questionner le rôle des acteurs du procès menant à la condamnation à mort, afin de voir quels sont les garanties judiciaires, les outils à dispositions des acteurs, et les points sur lesquels une évolution des standards internationaux serait souhaitable.

9h00 - La formation de l'intime conviction par le juge dans le cadre d'un procès pénal
Jean-Louis Lesaint, Président de chambre honoraire, Cour d'appel de Rennes

9h20 - The sentence to death by a popular jury

Robert Lancaster, Professeur de droit, Louisiana State University (États-Unis), ancien avocat de condamnés à mort, spécialiste des prisons

9h40 - La condamnation à mort par les entités non étatiques/par les entités étatiques contestées
Anca Ailincai, Professeure de droit public, membre du CRJ, UGA

10h - Le travail de plaidoirie dans un procès de condamnation à mort

Richard Sedillot, Avocat de Serge Atlaoui, condamné à mort, Barreau de Rouen

Débat : 10h20 – 10h40

Pause : 10h40 – 10h55

10h55 - THEME 4

LES STANDARDS INTERNATIONAUX CONCERNANT LE RÉGIME DES DÉTENUS CONDAMNÉS À MORT : LACUNES ET PERSPECTIVES

Président : Nordine Drici, Président de l'ONG Planète réfugiés – droits de l'homme

Ce thème a pour objectif d'étudier la manière, la raison et les contextes dans lesquels les *Règles internationales des Nations unies* (2015) dites *Règles Mandela* sont mobilisées par les organes de protection de droits de l'homme (internationaux et régionaux) dans des cas touchant la question des condamnés à mort

11h - Les organes internationaux de protection des droits de l'homme et les Règles de Mandela

Sébastien Touzé, Professeur de droit international, Université Paris 2, membre français du Comité des Nations-Unies contre la torture, Dir. Fondation René Cassin, (Strasbourg).

11h20 - De l'insuffisance des règles de Mandela à la proposition d'une réécriture

Clinique juridique en droit des libertés (Clinidroit) – étudiants en Master 2 « Contentieux des droits fondamentaux » et anciens étudiants en Master 2 « Contentieux des droits fondamentaux ».

11h40 - Address the lack of knowledge of international standards for those sentenced to death through access to legal advice?

Matt Davis, Head of Legal, ONG Contra Nocendi International, Londres

Débat : 12h – 12h15

12h15 – CONCLUSIONS

Conclusion académique (10 min) :
Charlotte Piveteau

Conclusion du praticien (10 min) :
Nordine Drici

Déjeuner : 12h45 – 14h00
(sous réserve)

Organisé par la Clinique juridique en droit et libertés (Clinidroit), financée par l'Idex-formation et le Centre de recherches juridiques de la Faculté de droit de Grenoble (CRJ), en partenariat avec l'ONG Planète Réfugiés-Droits de l'Homme, l'Institut des droits de l'homme (IDH) du barreau de Grenoble et la Ville de Grenoble.

Comité scientifique :

Anca AILINCAI, Professeure de droit public et membre du CRJ, responsable de la Clinique juridique en droit des libertés (Clinidroit) de la Faculté de droit de Grenoble ;

Charlotte PIVETEAU, doctorante en droit public et membre du CRJ, encadrante académique du projet clinique « élaboration de standards internationaux de détention pour les condamnés à mort » « ;

Nordine DRICI, président de l'ONG Planète réfugiés-Droits de l'Homme, co-Responsable du projet « élaboration de standards internationaux de détention pour les condamnés à mort » de la Clinique juridique de la Faculté de droit.